

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 1<sup>er</sup> avril 2009

<b>OBJET</b>
<i>de la Délibération</i>
*****
<b>MARCHE PONDIBUS</b>

**Date de convocation du Conseil Municipal**

24 mars 2009

**Date d'affichage** : 24 mars 2009

**Nombre de Conseillers en exercice** : 33

**Président de la Séance** : Monsieur LE ROCH, Maire

**Secrétaire de Séance** : Mademoiselle ORINEL

**Etaient présents**

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, MM. LE COUVIOUR, MARCHAND, PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

**Absent ayant donné pouvoir**

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO

Mme JEHANNO à Mme GOUTTEQUILLET

Mme LE DOARE à M. LE ROCH

# MARCHE PONDIBUS

## Rapport de Alain LE MAPIHAN

Le marché de transport urbain et scolaire de la Ville de Pontivy mis en place au 1<sup>er</sup> juillet 2003, pour 5 ans, a été prolongé jusqu'au 30 juin 2009 par avenant validé en conseil municipal du 28 mai 2008.

Le marché arrive à expiration. Une consultation, par appel d'offres ouvert, est donc parue au BOAMP le 15 janvier 2009, avec une date limite de réception des offres fixée au 09 mars 2009. Le nouveau marché prendra effet en juillet 2009 pour une durée de 6 ans reconductible deux fois 1 an.

1 dossier format papier et 5 dossiers format électronique ont été retirés.  
2 offres ont été reçues dans les délais impartis.

La présente consultation a pour objet l'exécution d'un service de transport collectif sur la Ville de Pontivy composé de 4 services complémentaires :

- Le transport scolaire
- Les lignes régulières
- Le transport à la demande
- Et le service de Stival mixant ligne régulière et transport à la demande.

La Ville a également demandé aux candidats de se prononcer sur 5 options :

- Pour le transport urbain :
  - Option 1 : service assuré le samedi toute la journée
  - Option 2 : service assuré le samedi matin
  - Option 3 : service assuré le samedi après-midi
  - Option 4 : véhicule norme Euro5
- Pour le transport à la demande :
  - Option 1 : véhicule PMR

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 11 mars 2009 pour l'ouverture des 2 propositions arrivées dans les délais impartis, et le 18 mars pour l'attribution.

Après présentation de l'analyse des offres, et conformément aux critères d'attribution annoncés dans le règlement de consultation, la commission a décidé de retenir l'offre de la Compagnie de Transport du Morbihan (C.T.M.) :

- Offre de base globale : 149 827,91 € HT
- Transport urbain, option 3, service assuré le samedi après-midi : 7 340,78 € HT
- Transport urbain, option 4, véhicule norme Euro 5 : 9 268,45 € HT
- Transport à la demande, option 1, véhicule PMR : 3 086,32 € HT

**Nous vous proposons :**

- de retenir l'offre proposée par la commission d'appel d'offres,
- d'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que les pièces annexes.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 2 avril 2009**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**